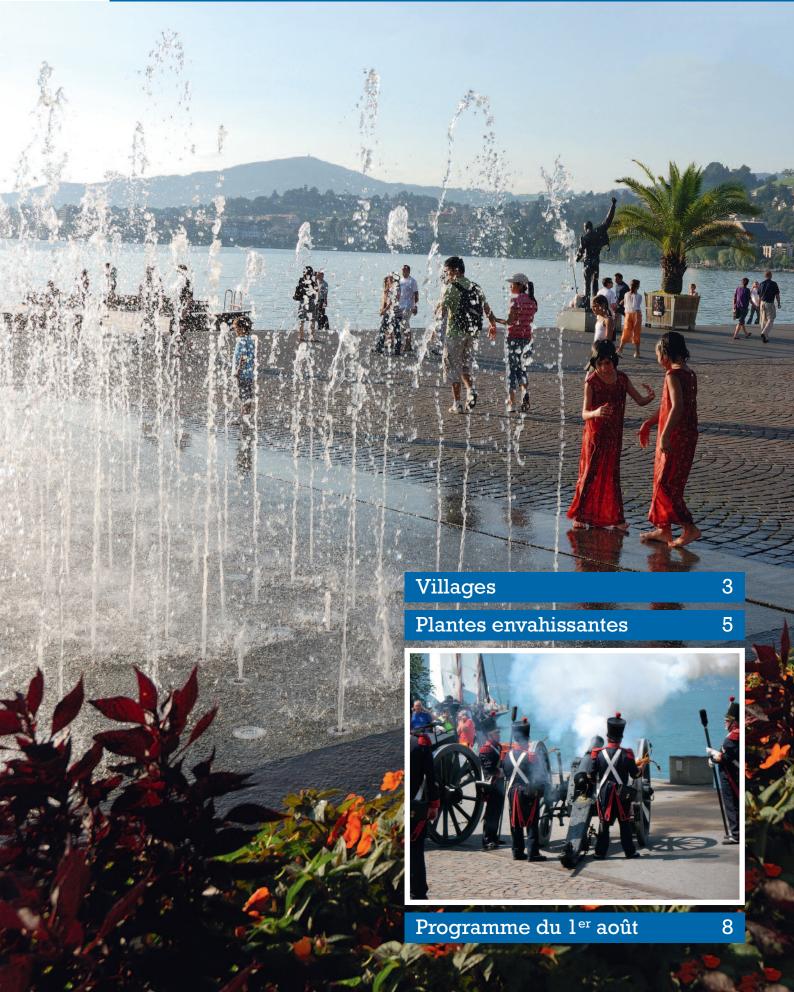


vivre à MONTREUX

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL | N° 29 | JUILLET 2015





ÉDITO

e printemps a été marqué tout particulièrement par une merveilleuse Fête des Narcisses.

Après la Fête, l'heure est aux remerciements. Ceux-ci vont tout particulièrement à la jeune
Chambre internationale de la Riviera, à son Président et au Comité d'organisation, à tous les
bénévoles, ainsi qu'aux associations, sociétés locales, villages et autres organisations qui ont
participé au corso. Merci au public, qui a exprimé son soutien au renouveau de la Fête en participant
massivement. Merci aux sponsors pour leur indispensable appui financier. Et merci enfin aux
employés communaux, qui ont travaillé avant, pendant et aussi après pour remettre la ville en état.

Juillet signifie nouvelle année politique. L'occasion de remercier le président sortant de charge du Conseil communal et de saluer le nouveau président et celles et ceux qui y prennent de nouvelles charges.

Je vous souhaite bonne lecture du 29^e numéro de *Vivre à Montreux* et surtout un bel été à toutes et à tous!

Laurent Wehrli Syndic de Montreux et Député

Comptes 2014

exercice 2014 est jugé léger excédent de recettes de 700 000 francs. Les charges dont la Municipalité n'a pas la maîtrise, notamment celles liées à la péréquation cantonale et la facture sociale pèsent lourdement sur le budget communal. Par contre, les charges communales liées au personnel, aux biens et aux marchandises sont moins élevées que prévu, grâce à une gestion rigoureuse, que la Municipalité entend maintenir à l'avenir, tout en poursuivant sa politique d'investissement.

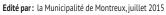
La Fête des Narcisses en images











Impression: I-Press, Montreux Graphisme: Macgraph, Puidoux Photos de couverture: C. Jaccard www.vaud-photos.ch Tirage: 15 300 exemplaires

Rédaction : Béatrice Merk Mietta (rédactrice responsable), avec la collaboration d'Anne Biavati

et d'Aurélie Margueron

Tél. 021 962 79 40 et 021 962 79 38 communication@montreux.ch
Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les infos communales sur



A la découverte de Chailly

la sortie de l'autoroute, un charmant village vous fera découvrir ses trésors, si vous prenez le temps de vous arrêter. Comme le décrit le site internet du lieu (www.chailly-village.ch), une simple promenade dans le village permet de lire sur les murs une partie de son histoire. Des crochets en fer sont par exemple visibles sur certaines façades et témoignent d'un ancien lieu de halte. Les promeneurs y attachaient leurs chevaux afin d'aller boire, manger et parfois dormir dans les différents logis, pintes et cabarets. Sur d'autres façades, on remarque des courbes étrangement arrondies. Elles correspondent à la nécessité, en 1896, de rogner les angles des bâtiments pour permettre l'élargissement de la route.



De belles fontaines permettent de se rafraîchir entre deux découvertes et on peut boire un café et se restaurer à la boulangerie, avant d'aller faire un tour dans les vignes toutes proches. Chailly

est l'un des 24 villages qui constituent la Commune de Montreux. Comme le souligne Corinne Wider, dynamique Présidente de la société de développement de Chailly, Baugy, les Crêtes et environs, «le village compte sur son territoire plusieurs grands projets communaux: le complexe sportif de

21e Route gourmande

e dimanche 13 septembre, Chailly accueillera la 21° édition de la Route gourmande. Une magnifique balade gastronomique de 5 km dans les vignes, un choix parmi 100 excellents vins de la région et une large sélection de mets concoctés par des boulangers et des fromagers réputés feront votre bonheur. Sans oublier le marché artisanal qui animera le village de Chailly en musique. A ne manquer sous aucun prétexte! Bus navette depuis la gare de Montreux. Plus d'infos sur www.routegourmande.ch



la Saussaz, actuellement en construction, la future déchèterie fixe, située sous le pont de l'autoroute, et qui remplacera l'actuelle; et à Baugy, un peu plus bas, le projet de quartier d'habitation modèle des Grands Prés. A Chailly, on trouve aussi la Foge, avec sa jolie piscine, en encore la bucolique piste Vita qui longe la Baye de Clarens ». Chaque année, l'Association organise diverses animations, dont un marché à coffres ouverts. La fameuse Route gourmande (voir ci-dessous) a également lieu à Chailly.

Avis aux amateurs, l'Association cherche des membres cotisants, ainsi qu'un membre du Comité: ac.wider@sunrise.ch



LE SAVIEZ-VOUS?

Les Bains de Clarens

Les bains publics sont une création touristique dont le but est de distraire le visiteur dès le milieu du XIX^e siècle. Les premiers touristes se baignent habillés. Puis on construit des bains organisés et réglementés. Naissent alors les bains des dames et les bains des messieurs. Car les bains ne sont pas mixtes. Les femmes ont leur partie réservée, bien à l'abri du regard des hommes et des passants!



Basses eaux au Basset, 4 mars 1921.

Les bains de Clarens ont été construits dans cette mouvance vers 1899 au Basset. A l'écart du grand centre touristique montreusien, leur rentabilité n'est pas très bonne.

Avis officiels

COMMUNE DE MONTREUX

BAINS DE CLARENS

Entrée : a) ½ journée sane bain, 20 ets ; b) avec bain, vestiaire collectif, 30 ets; c) anfants, 20 ets, d) avec cabine fermée 1 b., 40 ets, plus d'une heure, \$70 - 1. — Carte-abonnement 12 entrées : Fer. 4.—.

Ferneture tous les jours à 20 b. (en juillet et août, les landis, mercredis et vendredte à 21 b.) Location costumes, chaises-longues.

Dès 1907, la Commune du Châtelard rachète les installations de bains à la Société des bains afin d'agrandir ces derniers et de les ouvrir au grand public. Les bains publics de Clarens feront alors le bonheur des baigneurs jusqu'en 1987, date à laquelle le bâtiment principal sera démoli pour des raisons de sécurité en raison du délabrement des installations. Réaménagés, les lieux

conservent toujours un certain charme d'antan. Accès gratuit de 10 h à 20 h jusqu'au 30 août.

Texte et images : les Archives de Montreux, Eléonore Rinaldi Lecciso

Compensation carbone à Madagascar

ar le biais d'un projet de reboisement de 55 hectares à Madagascar, mené en partenariat avec la fondation EcoFormation (www.ecoformation.org), la Commune va compenser, sur une movenne de 25 ans, les 376 tonnes de CO₂ rejetées annuellement par les véhicules communaux. En plus de rééquilibrer l'écosystème, le projet à Madagascar permet aussi de générer des emplois et donc des sources de revenus pour une population qui vit dans une très grande précarité. Le principe de la compensation carbone s'appuie sur la répartition du CO₂ dans l'atmosphère. Ainsi, une quantité de CO₂ émise dans un lieu peut être compensée par la séquestration ou la réduction d'une quantité équivalente de CO₂ ailleurs.



Plan Directeur Communal des énergies

epuis 1999, Montreux est labellisée Cité de l'énergie. La Commune est en outre signataire de la Convention des Maires depuis 2009 et, en 2013, elle a été sélectionnée par la Confédération pour participer à un projet pilote de réalisation d'un concept de « Société à 2000 watts ». Celui-ci repose sur trois stratégies:

- La première est celle de l'efficacité. Elle consiste à offrir une prestation identique à l'actuelle, en consommant moins, grâce à une efficacité énergétique améliorée.
- La deuxième stratégie est celle de substitution et vise à privilégier les énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles.
- La troisième stratégie est celle de sobriété et se base principalement sur la modification des comportements et la suppression des consommations énergétiques superflues.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, la Municipalité a préparé et adopté un Plan Directeur Communal des énergies (PDCen), qui présente sa vision du développement énergétique du territoire pour le futur. Cet instrument stratégique peut



être qualifié d'ambitieux, car l'objectif de la Société à 2000 watts est un projet de longue haleine, qui reflète la volonté de construire une société équitable et durable. Il est également équilibré, car il fait l'inventaire de toutes les opportunités en matière de vecteurs énergétiques potentiellement utilisables sur notre territoire.

A noter que cette initiative volontaire se veut aussi une contribution active de notre Commune à la lutte contre le changement climatique qui affecte notre planète.

Le PDCen est consultable en ligne sur www.commune-de-montreux.ch

Energie renouvelable à privilégier

uoi de plus naturel pour une Commune labellisée « Cité de l'énergie » que d'encourager la consommation d'énergie renouvelable?



La campagne d'information menée par la Municipalité en partenariat avec Romande Energie a permis de convaincre environ 150 habitants de consommer dorénavant de l'électricité issue de sources locales et renouvelables. Un résultat honorable, mais qui pourrait être amélioré.

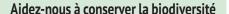
Avis aux amateurs: il est toujours possible de demander à modifier son approvisionnement.

Attention aux plantes invasives

ertaines sont belles, d'autres imposantes, et parfois elles ornent même nos jardins. Mais gare! Car les plantes envahissantes sont un véritable fléau pour la biodiversité, quand elles ne sont pas un danger pour l'homme. Les plantes invasives, ce sont ces espèces venues souvent d'un autre continent et qui se répandent massivement aux dépens des espèces indigènes.

Montreux n'est pas épargnée par ce phénomène. Les invasives les plus répandues sur le territoire communal sont le buddleia, communément appelé « arbre à papillon », la renouée du Japon, la berce du Caucase, l'ambroisie, le séneçon du Cap, le robinier faux acacia et l'Ailante.

D'autres plantes invasives sont certainement présentes mais dans une moindre mesure. Sur la base d'une carte des principales zones à risque, la section forêts du service communal des domaines et bâtiments, sport contrôle l'évolution de la situation. La surveillance et la lutte se concentrent sur le printemps. Il s'agit



N'achetez pas de plantes invasives dans les commerces! Ce n'est malheureusement pas une plaisanterie: le buddleia s'achète en jardinerie. Tout comme le solidage du Canada, ou le Sumac. A éviter absolument.

Bannissez les espèces invasives de votre jardin! Certains plantent de la renouée du Japon dans leur potager à des fins culinaires, ou cultivent d'autres plantes invasives en raison de leur beauté; par exemple l'Ailante, un arbre élégant. Des exemples à ne suivre sous aucun prétexte.

Ne jetez pas vos déchets de taille en forêt! Outre le fait que cette pratique est interdite, elle contribue à répandre des plantes qui n'ont pas leur place dans nos forêts.

Pour en savoir plus

Fiches disponibles sur chaque plante: www.vd.ch

Liste noire et informations : www.infoflora.ch







Renouée du Japon.



Arrachage des buddleias.

de faucher et arracher les plantes avant la floraison. Ces travaux sont exécutés en même temps que l'entretien des sentiers pédestres. Un collaborateur contrôle plus particulièrement les zones sensibles et élimine en priorité les berces du Caucase, qui peuvent causer de graves brûlures. Les déchets sont brûlés sur place ou incinérés à la SATOM dans des sacs hermétiquement fermés.

Le personnel de la section forêts est spécialement formé sur le sujet. Mais la lutte est difficile. Certains secteurs en forêt sont inaccessibles. Et les plantes sont vigoureuses: un seul centimètre de racine oublié permet à la renouée du Japon de se régénérer. Et comme elle pousse principalement sur les berges des cours d'eau, la dissémination se fait facilement par l'écoulement des eaux.

Dans le secteur bâti et le long des cours d'eau en zone urbaine, c'est le service de la voirie et des espaces verts qui prend le relais. Là, la lutte consiste principalement à arracher et brûler les buddleias et à traiter les foyers de la renouée du Japon.

Pour toutes ces thématiques, renseignements auprès de la Direction domaines et bâtiments, sport, au 021 962 78 00.



Nos plages sont-elles propres?

a qualité bactériologique des eaux de baignade est régulièrement contrôlée. Sur la base de ces analyses, la CIPEL, Commission internationale pour la protection des eaux du Léman, publie chaque année une carte des plages. Bonne nouvelle: les plages de la

Maladaire, du Basset et du Pierrier, ainsi que toutes celles du Haut-Lac sont d'excellente qualité et on peut s'y baigner sans risque sanitaire. Par contre, dans les rivières, la prudence est de mise car elles sont sujettes à de brusques variations de débit.

Plus d'info sur www.cipel.org

Canicule

es fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé, en particulier chez les personnes vulnérables. La Commune s'associe à la campagne de prévention du canton et propose une assistance aux personnes âgées qui souffrent des grandes chaleurs et n'ont pas d'aide dans leur entourage. Il suffit d'appeler les services sociaux au 021 962 78 30 (pendant les heures de bureau), et la Commune enverra une assistance à domicile. En dehors des heures de bureau, contacter le médecin de garde au 0848 133 133. Les conseils: se reposer, fermer fenêtres ou volets et rester chez soi. Ne pas oublier de boire régulièrement et manger léger.

Les signes qui doivent vous alarmer Faiblesse générale, température élevée, bouche sèche, confusion, vertiges, désorientation, nausées et crampes musculaires sont symptomatiques du

coup de chaleur.

Plus d'infos auprès des services sociaux, Tél. 021 962 78 30.

Lampadaires en test

es nouveaux lampadaires posés en Itest sur le quai l'an dernier n'ont pas convaincu. La Municipalité a donc choisi 4 nouveaux modèles, tous LED, dont l'un proposé par l'Association pour la protection des sites montreusiens.

Vous pouvez les voir sur le Quai Ernest-Ansermet devant le Casino jusqu'à mi-septembre. Et nous donner votre opinion en répondant au sondage en ligne sur le site communal, à la rubrique constructions et travaux/éclairage public. Egalement sur votre mobile, à l'aide du QR-code ci-dessous.



Les lampadaires choisis illumineront les quais de Territet à Clarens. Environ 200 lampadaires seront posés pour renouveler les actuels, qui datent des années 70.



Dzari LED Stylage LED

Aide individuelle à la formation

a Municipalité propose un nouveau type d'aide à ses habitants : le «Fonds Theodor Kummer d'aide à la formation et au perfectionnement professionnels » permet à des Montreusiens de bénéficier d'une aide individuelle directe pour se former ou se perfectionner. Peuvent en bénéficier les adultes qui ont besoin d'une nouvelle orientation professionnelle, soit en raison de la conjoncture économique, soit parce qu'ils n'ont pas pu s'adapter aux changements technologiques. En principe, seules les formations amenant à une certification sont subventionnées. Les demandeurs doivent également avoir épuisé toutes les autres démarches d'aide publique ou privée (assurances sociales, bourses, soutien de la famille) et pouvoir en attester.

Le Fonds doit son nom à son généreux donateur, Theodor Kummer, qui a légué à la Commune, en 2007, une somme d'environ 4 millions de francs destinée à couvrir des besoins sociaux. La moitié de ce montant est affectée au perfectionnement professionnel, 1,5 million a contribué à la réalisation de la Maison de Quartier «Jaman 8» à Clarens. Enfin, 0,5 million sert à la création d'un fonds de réserve à l'accueil de l'enfance.

Formulaire de demande et conditions à trouver sur www.commune-demontreux.ch ou auprès des services sociaux, au 021 962 78 30.



Fête fédérale de musique

En juin 2016, Montreux accueillera la Fête fédérale des musiques. Une manifestation d'envergure nationale, organisée tous les 5 ans. Après Saint-Gall en 2011, c'est Montreux-Riviera qui a été retenue pour l'édition 2016. Plus de 20000 musiciens et 200000 spectateurs sont attendus les 10-11-12 et 17-18-19 juin 2016. Le 10 juin, le compte à rebours a été lancé officiellement à Berne, en présence du Conseiller fédéral Ueli Maurer, de Valentin Bischof, Président de l'Association suisse des musiques et de Laurent Wehrli, Président du Comité d'organisation et Syndic de Montreux. www.ffm2016.ch

Communiquer et organiser : une tâche importante pour le Conseil communal

Dernière-née des commissions permanentes (n.d.l.r.: commission nommée en début de législature pour la durée de celle-ci), la Commission « communication et organisation », ou CCO, joue un rôle important au sein du Conseil communal de Montreux, en s'occupant notamment des diverses tâches liées à la communication interne et externe. Portrait.

out a démarré le 15 juin 2011 pour nal a accepté à la quasi-unanimité la création de cette nouvelle commission permanente. Celle-ci avait alors pour première mission de gérer la mise en place d'un site internet destiné à la communication et à la gestion des activités du Conseil. «A ce moment-là, la Commune de Montreux ne possédait pas encore de site internet capable de répondre à ces attentes, le Conseil avait estimé qu'il fallait combler ce vide », commente Irina Gote, actuelle présidente de la CCO. Sept membres ont alors été nommés, soit un par parti, plus le Président et la Secrétaire du Conseil.

Plusieurs mois de travail ont suivi. La première version du site internet www.conseilmontreux.ch a vu le jour en 2012. Une petite révolution pour le Conseil communal, qui s'est alors doté d'un système de gestion des présences et d'archivage de documents. Régulièrement amélioré, ce site met actuellement à disposition du public les préavis, rapports de commissions et autres documents liés à la politique communale.

Technologie et écologie

Le travail de la CCO est en constante évolution. L'utilisation croissante de nouvelles technologies, ainsi que les contraintes écologiques nécessitent le développement de nouveaux outils, notamment sur le site internet du Conseil. «Actuellement en phase de test, l'enveloppe du Conseil communal sous

forme électronique verra le jour prochainement, cela permettra aux Conseillers qui le souhaitent de consulter leurs documents directement sur l'écran », explique Irina Gote. Des économies de papier en perspective. Depuis sa création, les tâches de la CCO se sont élargies et touchent l'organisation générale du Conseil communal et la communication externe.

Communiquer avec la population

Quel est le travail d'un Conseiller? Comment fonctionne le Conseil communal? Que se passe-t-il durant une séance? C'est ce type d'informations sur la vie politique que la CCO communique en collaboration avec l'administration communale et le Bureau du Conseil. Pour ce faire, le Conseil communal dispose de sa page dans le bulletin d'information *Vivre à Montreux*, de son propre site internet (www.conseilmontreux.ch) ainsi qu'une rubrique sur le site internet communal (www.commune-de-montreux.ch).

De 7 à 10 membres en 2015

Commission propre à Montreux, la CCO a dû évoluer. L'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil communal au printemps 2015 en a modifié la composition. Celle-ci compte maintenant 10 membres, tout comme la commission des finances et la commission de gestion. Les partis y sont plus équitablement représentés. Autre modification: le Président du Conseil ne fait plus partie de la CCO.

www.conseilmontreux.ch



Le site internet du Conseil communal est un outil de gestion et de communication utile au Conseil et au public.

Nominations pour l'année politique 2015-2016

Le PLR Lionel Winkler a été élu à la présidence du Conseil communal pour l'année politique 2015-2016.



Premier vice-président : Christian Bécherraz, PS

Deuxième vice-présidente : Catherine Buchet Bulliard, UDC



Fête nationale

Samedi 1er août

Dès 5 h Diane dans les rues et les villages de Montreux Cérémonie officielle devant la Stèle du Soldat, en face 11h

de l'Etablissement scolaire de Montreux-Est:

- Allocution de M. Laurent Wehrli, Syndic de Montreux
- Défilé dans la ville jusqu'à la place du Marché, par la rue de la Gare jusqu'à la Grand'Rue

Dès midi Marché couvert : apéritif et collation pour tous

Ouais et kiosque à musique : animations et musique

Dès 18h Orchestre Guy Rolland - Jetset au kiosque à musique

22h15 Marché couvert: allocution officielle

22h30 Grand feu d'artifice

Territet, village officiel du 1er août

Cérémonie officielle et animations préparées par l'Association des Intérêts de Territet et Pro-Veytaux, dès midi au port de Territet, avec bar, buffet, stand de grillades & animation musicale. A 13 h, partie officielle avec allocution de Laurent Wehrli, Syndic de Montreux. ... ainsi que de nombreuses manifestations dans les villages de la Commune.

<u>Evénements</u>

2 août

25 ans des Milices vaudoises

Place du Marché

9h à midi

tirs, défilé troupes

Marché couvert: historiques (CH-F-I)



14 au 16 août

La mi-été de Montreux, organisée par l'association RIVIER' ANIME Montreux, Place du Marché et Marché couvert

14 août 18h Le Swiss Army Central Band et ses 80 musiciens

en parade à travers la ville

20h30 Le Swiss Army Central Band en concert sur la

place du Marché

15-16 août Dès 11h Concerts, animations et restauration

13 septembre

Route gourmande 21e édition (voir p. 3) www.routegourmande.ch

Cet agenda vous donne un aperçu des principaux événements prévus ces prochaines semaines à Montreux. Il est cependant loin d'être exhaustif. Pour un agenda plus complet, voir le site internet de la Commune: www.commune-de-montreux.ch. Disponible également sur vos smartphones et tablettes!

Culture

TMR - Saison 2015-2016

15 au 27 septembre Gilles, 120 ans déjà 27 octobre au 15 novembre Néfertiti et Gominet

Billetterie: 021 961 11 31

100 ans du Conservatoire de Musique Montreux-Vevey-Riviera

Des centaines d'enfants se sont éveillés au plaisir de la musique au sein de la vénérable institution qui fête cette année ses 100 ans. Que ce soit dans la section de musique classique ou dans celle de jazz, à Vevey ou à Montreux, au niveau élémentaire ou avancé, le Conservatoire accueille, toutes sections confondues, plus de 1500 élèves, suivis par 70 professeurs. Ce pôle de l'enseignement musical pour toute la région offre un vaste choix d'études instrumentales et vocales, ainsi que des cours de culture musicale. Il a en outre la chance de disposer d'un magnifique Centre musical à Villeneuve, mis à disposition du Conservatoire de Montreux-Vevey-Riviera par la Fondation Sylvia Waddilove.

17, 18, 24 et 25 septembre Montreux, Vevey et Villeneuve:

> 4 concerts de professeurs – classique et jazz – récital et musique de chambre Casino: soirée officielle de clôture du

100e anniversaire

27 août au 10 septembre

1er octobre 2015, 19 h 30

Septembre musical – 70e Festival de musique classique Montreux-Vevey

27 et 28 août Russian National Orchestra, Auditorium Stravinski

30 août. 1er. 3 European Philharmonic of Switzerland et 7 septembre 30 août : Fairmont Montreux Palace

1er, 3 et 7 septembre : Auditorium Stravinski

6 septembre Orchestre National de France, Auditorium Stravinski

8 septembre Orchestre français des Jeunes, Auditorium

Stravinski

5 et 6 septembre Festival « OFF » gratuit sous le Marché couvert,

avec plusieurs types de formations musicales dont l'European Philharmonic of Switzerland. Tous les

détails sur www.septmus.ch

Sport

1er août

Traversée à la nage Montreux-**Clarens**

8 et 9 août

WaterRings Contest, Place du Marché

14 au 16 août

Bukolik Contest, Les Avants

Critérium de Montreux, Place du Marché

29 et 30 août Ride for the cause, Plage

du Pierrier

Teunesse

Il reste de la place dans les camps de vacances de l'Animation Jeunesse communale pour les enfants et les jeunes. Infos et inscriptions en ligne sur www.commune-de-montreux.ch/ vivre/habiter/jeunesse/les-camps



Administration communale

Standard général Secrétariat municipal 021 962 77 77 Grand-Rue 73 1820 Montreux Courriel général Internet **Facebook**

commune@montreux.ch www.commune-de-montreux.ch www.facebook.com/CommunedeMontreux